

GUERRE EN UKRAINE

Toutes les informations pour aider les ressortissants Ukrainiens

Mis à jour le 16 mars 2022

HEBERGEMENT

- **Vous êtes une collectivité, une association, une entreprise ?** Vous souhaitez proposer une offre d'hébergement aux ressortissants ukrainiens ?
Remplissez le formulaire numérique mis en ligne par le Gouvernement à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Ce formulaire permet à toute préfecture, pour son ressort territorial, comme à la cellule Ukraine au plan national, de disposer en temps réel des informations sur les offres d'hébergement avec les caractéristiques précises des capacités et des modalités d'accueil.

- **Vous êtes un particulier ?** Vous souhaitez proposer une offre d'hébergement aux ressortissants ukrainiens ?
Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser les initiatives d'hébergement solidaire mais aussi d'autres types d'aides (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs). Les particuliers volontaires seront mis en relation avec des associations.

Cette plateforme recense les partenaires associatifs « de confiance », connus de l'Etat, dans un contexte où des initiatives de tous ordres pourraient se développer.

- **Vous êtes ressortissant ukrainien ou vous connaissez des ressortissants ukrainiens en attente d'un hébergement ?**
Adressez un mail sur pref-ukraine@indre-et-loire.gouv.fr en précisant leurs noms, prénoms, composition familiale et coordonnées téléphoniques. Les services de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) prendront leur attache pour opérer l'orientation vers un hébergement.

DONS

Actuellement, les organismes sont submergés par les dons en matériel et il convient donc de privilégier les dons financiers.

La Protection Civile d'Indre-et-Loire en partenariat avec l'Association des Maires de France recherche des dons uniquement financiers.

- Pour faire un don financier, rendez-vous ici : <https://don.protection-civile.org/soutenir>

La Croix-Rouge française transmet des dons à la Croix-Rouge ukrainienne.

Pour donner :

<https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/~mon-don?cv=1>

ou par chèque à l'ordre : « Croix-Rouge française – Conflit Ukraine 2022 » (Adresse : Croix-Rouge française, CS 20011 - 59895 Lille cedex 9)

Bénévolat :

Les bénévoles intéressés pour aider à **effectuer le tri et organiser le conditionnement des matériels** peuvent contacter directement la Protection Civile via l'adresse mail suivante : logistique@indre-et-loire.protection-civile.org

Il est également possible de proposer ses services sur le site gouvernemental : <https://parrainage.refugies.info/>

AUTRES

Pour aider les réfugiés à retrouver leur famille

Si vous êtes en contact avec des réfugiés ukrainiens qui recherchent un ou plusieurs membres de leur famille, vous pouvez transmettre la demande de recherche sur domiciliation.tours@croix-rouge.fr Il s'agit du service "Rétablissement des liens familiaux" mis en place par la Croix Rouge.

Pour toute question

Pour toute question citoyenne (hébergement, traducteurs, collectes, ...) en faveur des réfugiés ukrainiens, une nouvelle association "Touraine Ukraine" vient d'être créée et vous répondra en envoyant un email à touraine.ukraine@gmail.com

Vous pouvez également contacter le **Centre Intercommunal d'Action Sociale à Loches** qui pourra être un point d'appui et de relai

Pôle Social, 24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches

Tél. : 02 47 59 23 30

Mail : cias@lochessudtouraine.com

Permanences téléphoniques les lundis, mercredi jeudi et vendredi de 9h à 12h30.

Et enfin la Médiatrice Urbaine de la ville de Loches pourra également vous aider dans vos démarches :

Arlette Bassinot

Tel : 07.72.16.35.77

Mail : abassinot@mairieloches.com